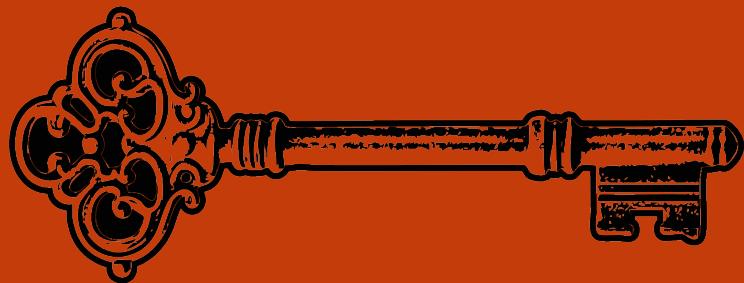


LES Z'AGITATEURS DU PATRIMOINE

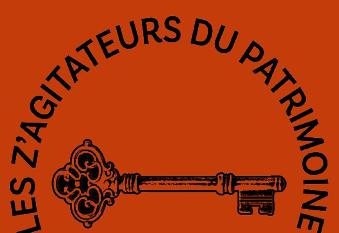


*Ensemble,
réinventons notre patrimoine !*

Calvados

**LES RENCONTRES DES ACTEURS
DU PATRIMOINE DU 22 MAI 2025**

SAINT-PIERRE-SUR-DIVES



Ensemble,
réinventons notre patrimoine !

Calvados

QUI SOMMES NOUS ?

Des acteurs du patrimoine du Calvados (associations, élus, offices de tourisme, propriétaires privés...) :

* engagés à divers titres, dans la préservation, la restauration, l'animation, la promotion du patrimoine du département,

* convaincus que le patrimoine a une valeur (économique, culturelle, éducative, sociétale...) au service du public,

qui souhaitent contribuer au partage d'expérience, à la mise en réseau, et ainsi d'être au service des acteurs du patrimoine du Calvados.

NOS PARTENAIRES :

Département du Calvados

Fondation du Patrimoine

Commune de Saint-Pierre-sur-Dives



SYNTHESE

75 acteurs du patrimoine (élus, associations, offices du tourisme, propriétaires privés...) se sont retrouvés à l'**abbatiale de Saint-Pierre-sur-Dives** le **22 mai 2025** pour une journée de travail sur le thème de l'**ouverture** :

Ouverture à des nouveaux publics

Ouverture à de nouveaux usages

Ouverture des lieux

Ouverture / sensibilisation des élus / citoyens aux enjeux du patrimoine, perspective croisée d'élus et d'associations

L'événement a été introduit par Yvelise Dumont-Elie, adjointe au maire de Saint-Pierre-en-Auge, et Jérémie Patrier-Leitus, député du Calvados.

Le point de vue de Jérémie Patrier-Leitus, député de la 3ème circonscription

Jérémie Patrier-Leitus a débuté en remerciant chaleureusement les participants, qu'il a qualifiés de «combattants du patrimoine» et de «gardiens attentionnés» de nos lieux pluriséculaires qui façonnent l'identité et l'âme de nos communes notamment rurales.

Il a souligné que restaurer et valoriser un édifice patrimonial en France relève aujourd'hui d'un véritable parcours du combattant. Il a ensuite partagé trois convictions principales et plusieurs propositions.

Ses convictions sont les suivantes :

- Alors que le pays est traversé par des ferments de haine et de division, le patrimoine doit être un projet politique pour faire nation et une grande cause nationale. Le patrimoine est universel et contribue à la cohésion nationale. Il est un trait d'union entre un héritage partagé et un avenir en commun ;

- Sauver l'immensité du patrimoine français (estimé à 45 000 monuments historiques et plus de 40 000 églises) nécessite de mobiliser des financements innovants, car les fonds actuellement mobilisés ne sont pas suffisants malgré les efforts de l'État, des collectivités, des fondations et des mécènes ;

- La politique patrimoniale française est trop souvent axée sur la conservation et la restauration, reléguant la valorisation au second plan. Il plaide pour une politique patrimoniale qui soit autant une politique de restauration que de valorisation.



Pour nourrir les échanges, Jérémie Patrier-Leitus a soumis plusieurs propositions :

- Conditionner les aides à la restauration à la mise en œuvre d'un projet de valorisation (culturelle ou touristique, a minima une ouverture régulière) ;
- Élargir les dispositifs fiscaux et crédits d'impôt pour inclure les dépenses de valorisation du patrimoine ;
- Lancer un inventaire national du patrimoine religieux pour identifier les édifices menacés ;
- Créer un «Fonds Notre-Dame de Paris» pour la sauvegarde et la valorisation du patrimoine religieux, financé notamment par un droit d'entrée à la cathédrale, faisant ainsi de Notre-Dame un porte-étendard du patrimoine religieux français ;
- Affecter une partie de la taxe de séjour au financement et à la valorisation du patrimoine religieux, reconnaissant le rôle du patrimoine dans l'attractivité touristique ;
- Envisager la reprise progressive par l'État de la propriété des cathédrales qui appartiennent aux communes et qui peinent à en assurer l'entretien ;
- Mettre en place une vaste campagne d'inscription et de classement de sites patrimoniaux (religieux ou non) justifiés, afin qu'ils bénéficient de subventions du ministère de la Culture ;
- Accompagner les élus locaux dans leurs projets de restauration en créant un guichet unique offrant ingénierie, conseils et outils pratiques ;
- Inventer un «Pass patrimoine national» (inspiré du Heritage Pass anglais) pour valoriser le patrimoine, donner accès à de nombreux lieux et collecter des fonds pour leur restauration ;
- Permettre aux visiteurs d'ouvrir eux-mêmes des lieux patrimoniaux locaux grâce à des applications connectées, palliant le manque de bénévoles ou guides ;
- Fédérer des «bénévoles du patrimoine» pour valoriser le patrimoine de proximité et organiser des visites ;
- Clarifier les usages possibles au sein des édifices religieux via une charte entre l'État et la Conférence des évêques de France, déclinée localement.

Le point de vue des publics (Olivier Allouard - Test GECE)

Olivier Allouard, expert des publics et fondateur du baromètre des publics des musées et lieux patrimoniaux, a partagé ses conclusions.

Ses enquêtes montrent que la visite de monuments historiques est la 2 ème pratique culturelle favorite des Français, après le cinéma. Seule une moitié des français visite régulièrement un lieu (au moins une fois /an).

5% des français sont des "non publics", (pas de visite depuis 3 ans voire jamais), souvent par manque d'intérêt, à cause de prix trop élevés ou de l'éloignement des lieux de vie. La visite virtuelle a augmenté depuis 2019, compensant certains de ces freins. Elle atteint désormais 20% des visiteurs "en réel".

Les "publics actifs" incluent trois catégories :

1. env. 20% les familles avec enfants (recherchant du temps de qualité en famille),
2. env. 20% les visiteurs loisirs
3. env. 60% les visiteurs fidèles (intéressés par la culture, recherchant de nouvelles activités).

Le potentiel d'augmentation de visite se situe sans doute dans les deux premières catégories par une augmentation de la fréquence liée à une meilleure adaptation de l'offre.

Les supports pour se renseigner sur l'offre culturelle sont variés (numérique, affichage, bouche à oreille) mais le numérique est prépondérant.

Ce que les publics recherchent principalement est d'enrichir leurs connaissances, de passer du bon temps en famille, de se "déconnecter" et de voir des œuvres. Les "plus" qui attirent les publics incluent l'aspect "Instagramable" (l'esthétique créant un effet de réseau via les photos), et pour les lieux qui le peuvent, l'importance d'un espace de restauration et d'une librairie-boutique. Il est crucial d'adapter la visite aux enfants (qui représentent 30% des visiteurs et sont les futurs publics), de diversifier l'offre (concerts, ateliers, animations), de renouveler les expositions/événements.

Inciter les habitants à faire découvrir les lieux culturels est important car ils sont des vecteurs clés de communication.

En conclusion, Olivier Allouard a insisté sur les points suivants :

- Renforcer la communication digitale : développer des outils de valorisation collective (site web commun pour regrouper les informations, relais d'information à l'échelle départementale, médiation commune pour harmoniser les pratiques) et individuel (mise en avant des lieux dans les circuits touristiques, visibilité sur le web et les réseaux sociaux) ;
- Profiter de l'effet d'entraînement des événements nationaux (JEP, ...) ;
- Focaliser sur « les jeunes » : acteurs et prescripteurs de visite ;
- Les lieux de patrimoine sont un moyen de « déconnection » / temps privilégié en famille ;
- Ne pas oublier : une part significative de votre potentiel de visiteurs ne sont pas les habitués ;
- Observer et évaluer pour mieux agir et adapter les offres et les pratiques pour fidéliser et capter de nouveaux visiteurs.

ATELIER 1: OUVERTURE À DE NOUVEAUX PUBLICS

Cet atelier s'est concentré sur la diversification des publics, avec un zoom particulier sur le jeune public.

Malgré les multiples activités proposées, peu sont spécifiquement destinées et adaptées aux jeunes, bien qu'un tiers des visites d'adultes se fassent "avec enfants" et que les enfants puissent être prescripteurs. Les jeunes publics sont très différents selon les âges (petite enfance, enfance, adolescence, jeunes adultes).

Quelques convictions préliminaires ont été partagées :

- Plutôt que d'essayer de se mettre à la place des jeunes, ce qui est impossible (!) il faut "faire avec les jeunes", (pas pour les jeunes) donc co-construire avec eux ;
- Il faut distinguer les actions "pour les occuper", de celles "pour les faire venir" ;
- Il est important d'associer les écoles ;
- Distinguer les partenariats institutionnels, des actions pour le public individuel (coin enfants, livrets, jeux) ;
- Intégrer des professeurs dans les associations ;
- Partir des programmes scolaires et d'aider à la découverte des métiers du patrimoine ;
- Il faut communiquer sur l'existence d'un accueil adapté.

De nombreuses initiatives et idées ont été partagées :

- Le livret d'enquête ou de jeu : par exemple, la cathédrale de Bayeux propose des livrets différents chaque année et par tranche d'âge. L'idéal est d'associer diverses compétences pour la création (professeur, photographe, informaticien) et de tester/co-créer avec des jeunes. Différents scénarios sont possibles (observation, culture G, éléments cachés). Prévoir du matériel, une récompense/souvenir et un livre d'or sont des "plus" appréciés. Les avantages de cette offre de livret sont le développement facile et le faible coût, les inconvénients sont la nécessité de suivi et d'actualisation.
- Les expositions Playmobil : l'exemple de Romain Gohel, collectionneur, dont les expositions sont thématiquement compatibles avec le lieu et intéressent les enfants. C'est l'occasion de dispenser des informations sur l'édifice. Le succès dépend beaucoup de la communication, notamment presse. Le coût est très limité compte tenu de petites recettes associées (participation libre, vente de "produits dérivés").

- La Borne à clous : un principe simple où un don pour la restauration permet à l'enfant de planter un clou dans une borne. C'est très visuel et engageant.
- La Crédenciale / Pass' patrimoine : inspiré des livrets de pèlerins. L'idée est de créer un livret des édifices du territoire à faire tamponner, exploitant l'attrait des enfants pour la collection et la récompense.. Un système de points fidélité pourrait offrir des réductions ou goodies.
- Le Photocall : mettre à disposition des costumes et accessoires pour recréer des scènes ou tableaux présents dans le lieu. Cela permet de fabriquer des souvenirs et de créer de l'émotion.
- Les partenariats avec des institutions locales : exemple de la médiation autour de la restauration d'un tableau (Crépon, MAHB, Département) qui a permis à des scolaires de découvrir la restauration sur place. Des outils pédagogiques ont été développés à cette occasion.
- Les visites de chantier : exemple de Juaye-Mondaye avec l'entreprise Lefèvre. Cela permet aux scolaires (via le dispositif national "Une école, un chantier") de découvrir l'architecture, l'histoire et les métiers. Il a été suggéré d'inclure un volet médiation dans les contrats avec les artisans. Le dispositif "Une école, un chantier" vise à l'appropriation du patrimoine, la découverte des métiers (« L'or dans les mains ») et la pratique culturelle, en s'appuyant sur des rencontres, des pratiques et l'acquisition de connaissances.
- Les Jeunes ambassadeurs du Patrimoine : initiative où des jeunes assurent la médiation (visites guidées, accueil) de l'église de leur village pendant les vacances. Cette participation peut être inscrite dans leur dossier scolaire.
- Le Géocaching : une chasse au trésor connectée via une application smartphone, permettant de découvrir des lieux dignes d'intérêt. Cela permet de mettre en valeur le petit patrimoine diffus.
- L'Escape-game : un format ludique qui rencontre un grand succès et peut être mis en place à bas coût.

Les discussions de groupe ont mis en évidence l'importance du visuel pour les enfants, la possibilité de créer des activités simples et peu chères grâce à des partenaires locaux, la variété des moyens de médiation (avec ou sans numérique). Impliquer les parents et les enfants dans la prise de décision et la médiation est crucial. Des systèmes de fidélisation (points, collections, goodies) sont utiles. Le coût du transport est un frein majeur pour les visites scolaires. Planifier les propositions scolaires longtemps à l'avance est nécessaire. Il est suggéré de faire venir les activités de médiation dans les écoles plutôt que de faire déplacer les élèves. Obtenir des aides pour le transport scolaire (Département, Région) est possible.

Des sujets restent sensibles pour certains enseignants, comme le patrimoine religieux ou les cimetières. Adapter les propositions au programme scolaire (pas seulement histoire, mais aussi musique, arts plastiques; aide à l'orientation professionnelle) et renforcer la communication auprès des instituteurs est recommandé.



ATELIER 3: OUVERTURE DES LIEUX

Cet atelier a abordé spécifiquement l'aspect technique et organisationnel de l'ouverture physique des lieux patrimoniaux.

Les convictions partagées sont que l'ouverture (automatique) des lieux est souhaitable et même nécessaire, car un lieu fermé «meurt». Elle est également faisable (techniquement, financièrement) et «rentable» (visites, image, dons). Cependant, cette ouverture nécessite de clarifier le «qui fait quoi» (commune, association, clergé).

L'argument contre l'ouverture (risques de vol, dégradations) a été évoqué, mais le risque d'un lieu fermé (désintérêt, manque d'entretien) est considéré comme encore plus grand.

L'adage «On ne préserve que ce que l'on aime, et on aime que ce que l'on connaît» a été cité. L'analogie du bijou (mieux vaut le porter pour en profiter que le laisser au coffre) et le fait que l'argent public investi justifient l'accès public, ont été utilisés pour renforcer l'argument. L'Église affectataire soutient l'ouverture.

Des solutions techniques d'ouverture simples existent. Le principe le plus courant est la ventouse électromagnétique sur la porte avec un groom. L'ouverture peut être programmée à l'horaire (donc sans intervention humaine) ou se faire sur demande à distance via une application, ce qui suppose une «personne d'astreinte».

L'ouverture est indissociable de la sécurisation.

Pour la sécurité des lieux et des objets, des contacteurs magnétiques, détecteurs, une centrale d'alarme et une captation vidéo 4h/4 avec enregistrement sont efficaces et relativement faciles à installer, sans impact visuel notable.

Pour améliorer l'expérience des visiteurs durant leur (souvent courte) visite, il est important de prévoir de la lumière, une bande son d'accueil ou musicale, des dépliants/brochures, un livre d'or/urne à dons, et des QR codes renvoyant vers des informations sur le lieu ou sa fiche Google Map.

La clarification des rôles est essentielle : la commune réalise l'investissement et cherche les financements ; la paroisse doit être informée et associée ; l'association peut être «l'aiguillon», porteuse du projet et clé dans l'animation. Il est souhaitable que les trois parties puissent accéder à l'application d'ouverture.

Des retours d'expérience positifs ont été partagés, comme l'église Saint-Martin de Repentigny qui a accueilli 400 visiteurs en 2024 et reçu de nombreux commentaires positifs et des dons. Vieux Pont en Auge et La Pommeraye ont aussi partagé leurs expériences.

Le budget pour l'ouverture et la sécurisation démarre à environ 5 000 € HT, le coût total dépendant de la complexité de l'installation. Le financement peut provenir du Conseil Départemental (jusqu'à 50%), de la Fondation du Patrimoine et de la Région Normandie. Des frais récurrents sont à prévoir pour la connexion internet (environ 12€/mois pour la 4G, ou idéalement la fibre, si disponible).

Parmi les points importants à considérer : le cahier des charges, le choix de l'entreprise et de son logiciel, la connexion internet, le respect du RGPD et la déclaration en préfecture pour la vidéosurveillance, et la clarté sur le «qui fait quoi».



ATELIER 2: OUVERTURE À DE NOUVEAUX USAGES

Cet atelier s'est concentré sur la diversification des publics, avec un zoom particulier sur le jeune patrimoine religieux. De nombreux exemples inspirants ont été présentés, qu'il s'agisse d'églises non désacralisées (utilisées comme points d'entrée d'attractions touristiques, au service de l'éducation, points d'étape d'épreuves sportives, aménagées à l'intérieur ou à l'extérieur) ou d'églises désacralisées transformées et réutilisées (en mairie, salle de spectacle, école de cirque, restaurant).

L'expérience de Valdallière a été partagée. Suite à une fusion de communes, le patrimoine communal est essentiellement constitué de 14 églises, dont l'entretien et la restauration représentent un enjeu budgétaire croissant. Sans moyens additionnels, les services de la ville ont développé des nouveaux usages notamment par la revégétalisation des cimetières qui a fait "revenir les gens".

Les résidences d'artistes et de recherche ont été mentionnées comme des nouveaux usages intéressants.

La Résidence de Recherche pour le Bien Commun (RRBC), portée par Sonya et Fabien Leclercq, recherche des lieux patrimoniaux en Normandie pour accueillir des chercheurs. Leur objectif est de soutenir et diffuser la recherche ayant un impact sociétal. Ces résidences accueillent simultanément 3 à 5 chercheurs pendant 15 jours, nécessitant hébergement et espaces de travail. L'impact local est important, créant un dialogue entre la recherche et la société locale (habitants, scolaires, élus) et apportant une visibilité médiatique au lieu et à la commune.

Le rôle du guide conférencier comme acteur des nouveaux usages a été souligné. La profession se rajeunit et se modernise. Trouver un guide avec un profil spécifique dédié à tel ou tel public n'est pas un problème avec le site centralisant les guides de Normandie.

Le point de vue de l'Église affectataire a été présenté par Frère Éric Beaumer. Il a rappelé que les églises sont à la fois des lieux cultuels (vocation première protégée par la loi de 1905) et patrimoniaux (lieu de mémoire, d'identité, reconnu pour sa valeur sacrée au-delà des croyants). Elles doivent être ouvertes. Cette double vocation, cultuelle et patrimoniale, cette ouverture, doivent être organisées. Au-delà des procédures, il faut se comprendre, se parler et partager une perspective commune : «Faire vivre ensemble nos églises».



La loi de 1905 prévoit que l'usage extérieur au culte (ie culturel) doit être autorisé par l'affectataire, mais la notion d'usage compatible est avant tout une question de bon sens, de respect et de discernement, et est rarement un frein aux initiatives. Des points clés pour une demande d'autorisation et les engagements attendus des organisateurs ont été détaillés (respect des lieux, remise en état, prise en charge des coûts, assurance, déclarations, publicité).

Frère Eric Beaumer a insisté sur la nécessité de renforcer les liens entre associations, communes et Église affectataire pour faire vivre ensemble ces édifices (les entretenir, les restaurer, les ouvrir et y tenir des activités religieuses, patrimoniales et culturelles).

Le réseau Églises Ouvertes a été présenté par Margot Rosiaux, responsable du développement. Ses objectifs sont d'accompagner, promouvoir, diffuser, être force de proposition et de soutien, et permettre aux adhérents de ne plus se sentir seuls. Le réseau offre des outils professionnels (banière, livres d'or, plaque, badges, dépliants, carte touristique) et une communication unique via son site internet qui liste les églises adhérentes avec leurs informations pratiques et patrimoniales.

En conclusion (provisoire) de l'atelier, il a été affirmé que beaucoup de choses sont possibles. Il faut chercher l'inspiration et l'énergie localement, auprès du lieu lui-même et de ses habitants, être ouvert et ... patient !



ATELIER 4 : OUVERTURE / SENSIBILISATION DES ELUS / CITOYENS AUX ENJEUX DU PATRIMOINE

Cet atelier visait à échanger les perspectives entre élus et associations sur la thématique de l'ouverture, et à discuter comment renforcer la mobilisation citoyenne sur le patrimoine.

L'objectif était également de mieux se comprendre mutuellement, notamment face aux contraintes budgétaires croissantes, et de mieux travailler ensemble.

Il a été rappelé que sur les 2 millions € que le département a consacrés au patrimoine en 2024 (1,7 million € au budget 2025), 80% est allé à l'entretien des églises (une cinquantaine d'églises). Pour combien de temps encore le département pourra-t-il soutenir cet effort ? Ne devra-t-il pas arbitrer pour financer d'autres éléments patrimoniaux plus récents ?

Il faut donc se préparer à des temps plus contraints en termes d'argent public et donc aller chercher l'argent ailleurs, chez des mécènes et entreprises privées. Vrai changement culturel !

Christian Nisse a présenté l'ADTLB, association financée par les intercos des 110 communes du Bessin depuis près de 40 ans. Elle promeut l'accès à la culture pour tous et la restauration / valorisation du patrimoine. Il a partagé l'expérience "Mon village se raconte", levier intéressant d'implication des citoyens et a souligné le rôle clé des associations locales.

Patrick Levard, président de l'association ARV Saint Marcouf, a souligné l'importance croissante de la recherche de financement privé. Il a suggéré la création d'un partenariat public (Département) / privés (mécènes, entreprises) consacré, par exemple, à l'ouverture automatique des églises.

La structuration de la relation entre les acteurs (commune, association, clergé...) par une convention a été identifiée comme une bonne idée, à condition de bien identifier les parties prenantes et leurs objectifs, et de l'utiliser comme une opportunité pour travailler en équipe sur des buts communs. La convention doit cibler les situations classiques (études/travaux, animation/valorisation). Il est important de rester simple et réaliste, en n'écrivant que les conditions nécessaires et suffisantes. Les avantages et inconvénients des conventions ont été abordés, ainsi que les différents types de conventions existants selon les acteurs et l'objet.

Des questions ont été posées sur :

- L'impact au niveau des paysages de l'éolien et donc l'apparente incohérence entre la promotion du patrimoine et le développement des énergies renouvelables ;
- La possibilité pour un particulier d'acheter une église. Pas impossible mais complexe car cela suppose l'accord de la commune et de l'affectataire, et la désacralisation préalable du lieu.

La discussion est loin d'avoir épousé le sujet complexe de la mobilisation citoyenne sur le sujet du patrimoine. Elle a cependant permis d'améliorer la compréhension mutuelle et la collaboration entre les acteurs.



CLÔTURE ET PERSPECTIVES



La rencontre s'est terminée par une intervention de Bruno Monnier, fondateur de Culturespaces et propriétaire du château de Boutemont.

Outre le rappel de son parcours d'entrepreneur dans le domaine culturel, M. Monnier a insisté sur trois points :

- L'importance de la prise en compte du visiteur et d'améliorer son "expérience" ;
- Le rôle clé de la communication digitale, notamment Instagram, outil puissant et gratuit ;
- La recherche de financement privé.

L'époque des subventions publiques est derrière nous. L'argent est à rechercher dans les entreprises. A nous de les convaincre ! La Fondation du Patrimoine est un acteur central de la recherche de mécénat.

Enfin, les organisateurs ont remercié les participants pour leur participation et annoncé les prochaines étapes :

- Un questionnaire d'évaluation envoyé aux participants et dont l'équipe d'organisation fera une synthèse ;
- Des actes de la rencontre ;
- Un compte rendu est en lien sur le site, incluant les supports de présentation ;
- La suite consistera aussi à structurer l'association des Z'Agitateurs, à accueillir ses nouveaux membres lors d'une réunion en septembre pour définir la feuille de route 05/06 et préparer l'édition 2026 des rencontres.

En annexe : la présentation du 22 mai 2025.

SYNTHESE DE L'EVALUATION BASEE SUR LES RETOURS DES PARTICIPANTS

POINTS DE SATISFACTION

* **Satisfaction générale élevée** : de nombreux participants ont exprimé une grande satisfaction générale, décrivant l'événement comme «parfait», «très positif», ou attribuant la note maximale (5/5). La moyenne de la note générale est manifestement positive (4,1 / 5). L'intervention de la troupe d'improvisateurs Macédoine a été appréciée avec la meilleure note (4,4).

* **Contenus pertinents et utiles** : les contenus proposés ont été globalement jugés pertinents et utiles pour le travail des participants par une majorité d'entre eux. Les notes pour les différentes sessions sont souvent élevées. Certains contenus ont été qualifiés de «Très instructifs et inspirants».

* **Qualité de la logistique :**

- **L'organisation logistique** a été largement appréciée. Elle a été jugée «parfaite», «très professionnelle», «Beau travail d'organisation», ou «Évènement bien organisé» ;
- **Lieu agréable** : le lieu de la rencontre a été apprécié, décrit comme historique et très bien ;
- **Déjeuner** : le déjeuner a été jugé positif, qualifié de «très bonne formule».

* **Qualité des intervenants et de l'animation** : les intervenants ont été perçus comme «compétents et à l'écoute». L'animation des ateliers a été qualifiée de «dynamique».

* **Reconnaissance du travail des organisateurs** : certains participants ont explicitement remercié les organisateurs pour le travail accompli.

POINTS D'AMELIORATION ET SUGGESTIONS POUR DE FUTURES EDITIONS

* **Diversifier les patrimoines abordés** : un point de critique majeur et récurrent est la concentration trop importante sur le patrimoine religieux et les églises. Plusieurs participants soulignent la nécessité d'évoquer la diversité des patrimoines (immatériel, environnemental, mémoire des habitants, archives, savoirs-faire, châteaux, lavoirs, pigeonniers, chapelles privées, etc.). Il est suggéré d'avoir potentiellement des ateliers spécifiques par thème pour mieux cibler les centres d'intérêt du public (églises / châteaux / expériences culturelles / artistiques / autres).

* **Augmenter les interactions et les échanges** : le format de la journée a été perçu comme trop basé sur l'écoute avec trop peu de temps pour l'échange / les questions. Une demande forte porte sur davantage d'interactions et d'échanges entre participants et avec les intervenants. Les suggestions incluent la réduction de la taille des groupes pour les échanges, la prévision de «petits ateliers où on se présente et se découvre», ou la possibilité de parler en petits groupes thématiques.

* **Valoriser l'expertise des participants** : certains participants ont eu le sentiment d'avoir «tant de solutions à apporter sans pouvoir le dire». Il est suggéré de s'appuyer sur la liste des participants et de mieux valoriser ce que chacun peut apporter, en fonction de ses compétences et expériences.

* **Engagement des jeunes** : la question de l'engagement des jeunes est importante. Il est suggéré de penser à une date, des horaires ou un format permettant aux plus jeunes et actifs de participer. Il faut aborder comment faire entrer les jeunes dans les associations (ex: Service civique) et adapter les sujets et pratiques des associations aux enjeux qui les concernent.

* **Solutions concrètes et acteurs territoriaux** : une attente forte porte sur la proposition de solutions «gratuites et clés en main». Il est suggéré de faire intervenir différents services publics et acteurs territoriaux (Département, conservateur MH, ABF, Région) qui accompagnent les associations au quotidien. Les thématiques nécessitant des solutions concrètes incluent le financement et la gestion des flux financiers, la clarification des relations entre commune propriétaire et association (qui fait quoi, décide quoi, paye quoi), la présentation de dossiers de restauration (compétences, aides), et comment appréhender l'offre et ouvrir les lieux. Il est suggéré de rester pratique et de promouvoir des solutions concrètes.

* **Pragmatisme des interventions** : certaines interventions pourraient mieux adapter leurs conclusions aux réalités des associations présentes. L'exemple du community management d'un compte Instagram est cité comme nécessitant des compétences spécifiques. Il est suggéré de faire intervenir des professionnels (ex: communicants) pour expliquer leurs stratégies.

* **Implication du diocèse** : l'expression du diocèse sur la conservation du patrimoine cultuel a été jugée «timide», par certains. L'énergie des associations mériterait un engagement plus visible et imaginatif de la part du diocèse, perçu comme un peu «spectateur».

* **Transmettre la liste des présents** est suggéré pour faciliter les prises de contacts.

PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS RETIRES PAR LES PARTICIPANTS

Les participants ont retiré plusieurs enseignements clés de cette journée :

* **Il y a du travail !**

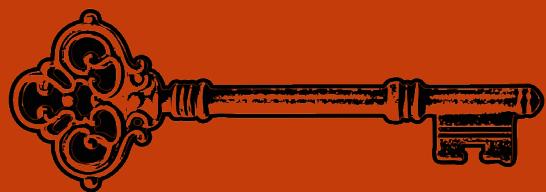
- * L'importance de l'**union des efforts**, de travailler les uns avec les autres et d'apprendre à se connaître. La force du **collectif** qui permet d'être «plus fort, inventif» ;
- * La nécessité de réfléchir à ses **publics** et d'adapter son offre à des publics nouveaux ;
- * Un éclairage sur les points de vue et les difficultés que peuvent rencontrer les acteurs du patrimoine ;
- * La découverte d'**approches innovantes**, notamment quant à l'accueil de visiteurs, d'artistes ou de scientifiques ;
- * La journée a été perçue comme une «source d'inspiration» et une «boîte à idées à adapter» ;
- * Tout est intéressant à écouter, particulièrement lorsque l'association est récente ;
- * La restauration du patrimoine est un **travail de longue haleine**, il faudra se montrer patient ;
- * L'importance de la **valorisation/l'animation** pour les demandes de subvention ;
- * La prise de conscience que les collectivités locales n'auront pas forcément les moyens de sauvegarder toutes nos petites églises ;
- * La découverte du caractère indispensable du **tourisme dans le développement régional** et comment ouvrir les lieux pour satisfaire la curiosité.

QUELLE SUITE A DONNER PUR LES Z'AGITATEURS D'APRES LES PARTICIPANTS

Les retours d'évaluation suggèrent que pour les futures éditions ou actions, «Les z'agitateurs» devraient :

- * Mieux refléter la diversité des patrimoines, avec éventuellement la possibilité d'ateliers thématiques distincts ;
- * Ajuster le format des sessions pour permettre plus d'échanges et d'interactions entre les participants. Cela pourrait passer par la réduction de la taille des groupes, des ateliers dédiés à la présentation et à la discussion, et plus de temps pour les questions ;
- * Capitaliser sur l'expérience et les compétences des participants en leur donnant l'opportunité de s'exprimer ou d'intervenir ;
- * Mettre l'accent sur les solutions concrètes et les aspects pratiques, en invitant notamment les acteurs publics territoriaux qui peuvent apporter un soutien direct aux associations ;
- * Intégrer la thématique de l'engagement des jeunes en réfléchissant aux formats et contenus adaptés, et en abordant les dispositifs existants (comme le Service civique) ;
- * Considérer l'invitation de professionnels pour des sujets techniques spécifiques, comme la communication digitale.

LES Z'AGITATEURS DU PATRIMOINE



*Ensemble,
réinventons notre patrimoine !*

Calvados

zagitateurspatrimoine.com